

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19620 - 76ÈME ANNÉE

## 95 lits de réanimation pour traiter toutes les pathologies nécessitant ces soins de dernier recours

### La Réunion pourra-t-elle soigner tous les cas graves de coronavirus ?

95 lits de réanimation, c'est la capacité totale de prise en charge du Centre hospitalier universitaire de La Réunion sur ses sites Nord (CHU Bellepierre à Saint-Denis) et Sud (CHU Terre-Sainte à Saint-Pierre). Avec ces 95 lits, La Réunion doit être capable d'accueillir les cas graves de coronavirus, et aussi tous les patients ayant une pathologie nécessitant des soins en réanimation. Il est urgent d'anticiper dès maintenant des moyens supplémentaires afin d'augmenter la capacité de ce service de soins de dernier recours, pour éviter à tout prix que des soignants soient contraints de décider qui a le droit ou pas d'être admis en réanimation. Cela suppose également d'éviter que l'épidémie soit accélérée par l'entrée sur le territoire de plus de 1000 personnes par jour sans test ni quarantaine obligatoires après leur arrivée.

« Il est rappelé que la capacité totale en réanimation du CHU pourrait atteindre 85 lits sur les deux sites du CHU, et jusqu'à un maximum de 95 lits. » : cette information est extraite d'un communiqué diffusé hier par le CHU de La Réunion qui détaille les mesures prises pour s'adapter à la vague épidémiologique qui touche La Réunion.

La Réunion est intégrée à la République française, et est une collectivité isolée dans le Sud-Ouest de



l'océan Indien. Le territoire le plus proche administré par la France est Mayotte, aux capacités de soins si réduites que des personnes atteintes par la COVID-19, notamment des cas graves, ont été évacuées à La Réunion pour éviter la saturation de l'hôpital de Mayotte. Cela signifie que pour le moment, La Réunion ne peut compter que sur des propres ressources en termes de lits de réanimation pour faire face à cette crise. En effet, un pont aérien vers la France pour assurer les évacuations sanitaires semble difficilement concevable, compte-tenu des près de 10.000 kilomètres séparant

le CHU de La Réunion du Centre hospitalier universitaire français le plus proche.

Mais actuellement, la France connaît une seconde vague de contamination dont l'ampleur reste à connaître. Cela amène naturellement à se demander si dans un tel contexte, la France peut se permettre de se passer de moyens de réanimation pour les envoyer à 10.000 kilomètres des supplémentaires.

#### Risque de saturation ?

## COVID-19 : qui est responsable ?

**La barre des 1000 cas est dépassée. Vous êtes étonnés ? Vous cherchez qui est responsable ?**

**Destination, les Seychelles. Là-bas, le virus ne circule pas, alors que dans les 2 situations, le premier cas date du 11 mars.**

A La Réunion, ce sont des fonctionnaires de passage qui ont pris le pouvoir. Rappelez-vous la brochette de fonctionnaires collés les uns aux autres lors d'une conférence de presse à la Préfecture, en mars. Souvenez-vous de la Directrice de l'ARS éternuant en direct et sans masque. Ils donnent des directives aux Réunionnais !

La population réunionnaise était saine. Elle a été abandonnée à la contamination. Le virus est entré par l'aéroport resté ouvert. C'était une décision absurde. Les

fonctionnaires qui ont accaparé le pouvoir sont totalement responsables des conséquences de leurs actes. Les Réunionnais ne sont pas responsables de leurs errements. La population a été exemplaire lors du confinement.

Depuis mars, nous avons connu une accélération exponentielle de 389 cas entre les semaines 12 et 15. Nous vivons un autre pic de 522 cas entre les semaines 32 et 35. Des « cluster » sont apparus lorsque les avions ont commencé à déverser jusqu'à 1700 passagers par jour, l'essentiel provenant de France où il y a eu plus de 30 000 morts, en 3 mois. Du coup, les fonctionnaires ont perdu le contrôle de la situation. Ils apparaissent plus souvent masqués.

Par contre, aux Seychelles, ce sont les Seychellois qui sont à la direction stratégique et opérationnelle. Dès le dé-

part, ils ont fermé totalement l'aéroport et assumé toutes les conséquences économiques, sociales et financières. Par exemple, l'Etat a pris en charge les salaires des travailleurs du privé. Tous leurs ressortissants sont restés confinés dans les pays où ils se trouvaient à l'étranger. A partir du 6 avril, il n'y avait plus de contamination. Au total, 11 cas. Tous guéris. La vie a repris le 4 mai, avec une vigilance accrue, notamment pour les équipages de marins-pêcheurs venant d'Europe et souvent contaminés. La sécurité est maximale pour les touristes qui ont commencé à retourner. Les écoles sont ouvertes.

La comparaison apporte une première réponse : la responsabilité est toujours un acte politique.

**Ary Yee Chong Tchi Kan**

Voici donc quelles sont les ressources maximales avec lesquelles les Réunionnais doivent faire face :

« Il est rappelé que la capacité totale en réanimation du CHU pourrait atteindre 85 lits sur les deux sites du CHU, et jusqu'à un maximum de 95 lits. »

Hier, 8 lits de réanimation étaient occupés alors qu'il est clair que le gros de l'épidémie reste encore à venir.

Ce nombre de 95 lits est capital, il situe un niveau critique, d'autant plus que les cas graves de la COVID-19 ne sont pas les seuls patients à nécessiter des soins en réanimation. Plus le nombre de patients admis en réanimation augmentera, plus les soignants devront choisir qui aura droit à des soins et qui ne pourra pas y accéder. Ces choix dramatiques ont déjà été une réalité dans les pays européens les plus touchés par l'épidémie de coronavirus, notamment en Italie et aussi en France.

Pour retarder voire éviter ce moment où il faudra choisir qui aura une possibilité de continuer à vivre et qui mourra, il est urgent d'augmenter le nombre de lits de réanimation à La Réunion. Est-ce possible à brève échéance en comptant uniquement sur les capacités des hôpitaux publics et privés de La Réunion ?

### **La stratégie de l'ARS contestée par des médecins**

Rappelons que le premier « cluster » identifié à La Réunion depuis le premier cas en date du 11 mars est daté du 29 juillet, 18 jours après une décision appliquée depuis le 11 juillet : plus de quarantaine et de test de dépistage obligatoires après leur entrée dans le territoire pour les plus de 1000 passagers arrivant tous les jours

de France, pays déjà gravement touché par une seconde vague de contamination avant cette décision.

Manifestation, cette décision fait débat au sein de la communauté médicale. Interrogée hier par Réunion Première, Christine Kowalcsik, présidente de l'Union régionale des médecins libéraux de La Réunion, est en désaccord avec l'attitude de l'ARS « qui baisse les bras sur le test J+7 » recommandé aux passagers arrivant dans notre île, mais réalisé en pratique par une minorité des personnes concernées.

Or, laisser entrer sur un territoire insulaire densément peuplé un groupe dont 33 personnes sur 10.000 sont contaminées en moyenne à leur arrivée ne peut que contribuer à accélérer la saturation des services de réanimation.

**M.M.**

## Edito

### Le président cigale

Il y a 10 ans, Didier Robert était élu pour la première fois président de Région. Il représentait la jeunesse et disait vouloir transformer La Réunion. Il restera dans les annales comme le premier président ayant conduit les affaires de la Région comme un petit maire avec, des promesses non tenues, du clientélisme, qui débouchent sur un fiasco financier.

Il disait vouloir mettre sur la route 2000 bus, résultat le secteur du transport routier n'a jamais été en aussi grande difficulté. Il disait vouloir résorber la fracture numérique, résultat elle n'a jamais été aussi forte. Il disait vouloir soutenir la construction et la rénovation des logements sociaux, résultat il n'en ait jamais aussi peu sorti, et ils ont même presque tous été bradés aux multinationales françaises du logement social. Il disait vouloir soutenir, la presse réunionnaise, résultat elle est en voie de disparition. Il disait vouloir émanciper les Réunionnais, résultat ils n'ont jamais été aussi dépendants des décisions du gouvernement. Il disait pouvoir livrer la nouvelle route du littoral dans un délai jamais vu, résultat on a une demi-route et nous ne voyons pas comment le chantier peut être fini.

Nous pouvons penser que ce monsieur n'a vraiment pas de chance. Mais le problème est tout autre. Pour pouvoir mener sa politique, il lui aurait fallu maîtriser les finances de la collectivité. Nul n'est libre quand il est surendetté. Il va d'ailleurs finir son mandat avec un budget amputé de 24 % de ces dépenses.

Au lieu de faire le choix de la satisfaction à court terme par une série de bon clientéliste, continuité territorial, Pop, chèque numérique, il aurait dû faire le choix du temps long. Le temps long consiste à construire un pays étape par étape en pensant aujourd'hui dans la perspective de demain. Mais encore faudrait-il penser le monde sans se limiter à ses intérêts personnels à court terme.

« La Cigale, ayant chanté  
Tout l'été,  
Se trouva fort dépourvue  
Quand la bise fut venue »

La cigale et la fourmi « Jean de la Fontaine »

Nou artrouv'

**David Gauvin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## In zoinalis la fé koz madam la réktriss dsi lo rol selon èl « lo kréol » dann l'ansègnman-morso niméro 5

Mézami moin la dmann azot si zot i pé rofléshi dsi in pti fraz moin la lir dann lartik ni anparl dpi kékzour. Fraz-la i di : « Na poin arienk lalang kréol, néna la kiltir, listoir La Rényon. I fo konète ousa ni sort pou konète ousa ni sava. »

Dann la lang franse : « Il n'y a pas que la langue créole, il y a la culture, l'histoire de La Réunion, il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où on va. »

Promyé romark :

Si lé vré na poin arienk la lang kréol rényoné, néna kant mèm la lang an promyé é la lang konm mi di toutan sé lo promyé sign lo jéni in pèp. Donk pou moin, konm pou d'ot, konm tout sak la fine gingn mète lo rasism dan la poubèl é tout sak i défann lidantité nout pèp rényoné, la lang kréol rényoné sé lo promyé sign lo jéni lo pèp rényoné. Alor i fo pa zap la lang konmsa. Sa séin mové sign pou moin.

Promyé késtyon :

Ziskalèr nou la pankor parl aprann lir épi aprann ékrire. Dann kèl lang ni aprann sa ? Dann la lang kréol ! Dann la lang franse ! Dann lé dé si nou lé pour lo bilinguism dann lékol ! Dann lo franse tousèl sé devir lo do avèk la lang kréol La Rényon, sé romète lo zanfan dann malizé, dann linkonfor, dann lo malètr. mèm si la fine fé lo lakèye dann la lang bonpé zanfan i koz isi La Rényon-dann la lang promyé konm i di dann lartik. Toutan i mète ar pa lo bann moiyn k'i fo, é lo métod lo méyèrtèl manyèr lo zanfan i aprann bien lir épi bien ékrire dann la lang kréol épi dann la ang franse nou va artonm dann lo travèr lékol La Républik avèk tout sak i rèss dsi

lo karo lédikasyon nasyonan ané, apré ané, zénrasyon, apré zénérasyon, zénosid la kapasité in bonpé d'moun isi La Rényon. Kan i di, é i fé konmsi lalang l'instriksyon sé lo franse, lé domaz di, mé ni sava dann sans lo zénosid mi sort anparlé.

Dézyèm késtyon

Aprann listoir La Rényon, aprann nout kiltir dakor, mé dann kèl lang ? Mi rapèl in kozman Jocelyne Bérourard, èl la fout in bandaz kont sak i vé solman fé lo zouk an franse. Mi domann amoin koman i vé aprann nout kiltir épi nout listoir bann zanfan dann léspré in pé : a l'oral san pass par l'ékri ? An vidéo, par la boush in rakontèr, par lo shanté san touch l'ékri, band désiné konm in pé i fé déza ?.. Mi atann oir sak lo nouvèl réktris va di, mi atann son linstriksyon pou son bann amontrèr mé mi pé dir aèl sar san ménaman pars la fine tro roul anou .

Ni éstop in kou pou zordi mardi mé mi invite azot rofléshi dsi kozman-la...

N b : Chantal Manès-Bonnisseau a aussi déclaré que contrairement à ce qu'elle entend souvent « à tort », précise-telle, « les professeurs des écoles de La Réunion sont compétents en créole ». « Le recrutement des professeurs des écoles à La Réunion est local et les professeurs parlent créole ».

*Justin*